



Association « les Amis d'Ashe »

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du 13 mai 2017

La réunion s'est tenue chez Françoise Guais et François Hubaud, à l'Île Verte, Grenoble.

Réunion du Conseil d'Administration à 19 h : tous les membres du Bureau sont présents et décident de mettre à l'ordre du jour de l'AG l'évolution des cotisations (reportée l'année dernière) et souhaitent que soit posée la question de l'investissement de chacun pour fidéliser les membres et relancer les cotisations.

La séance de l'Assemblée Générale est ouverte à 19h40. Président : Arnaud Clère, secrétaire : Anne-Marie Faroux.

Sont présents : Béatrice Champion, Arnaud Clère, Catherine Coulaud, Anne-Marie Faroux, Nicolas Gamby, Brigitte Guais, Françoise Guais, François Hubaud, Brigitte Mercier, Hervé Mercier, Natacha Ponthus, Jeanne Surand.

Ont donné pouvoir : Suzanne Confland, Gislaine Dalloz, Lucienne Guais, Martine Janvier, Marie-Line Legrand, Mireille Maret, Isabelle Petit, Claire Rapp.

Rapport moral d'Arnaud, le co-président

Arnaud remercie tous les membres pour leur fidélité. L'activité de l'association en 2016 s'est passée dans la routine, notre aide est parvenue au Népal dans les conditions et les délais souhaités. Nous savons que Sherman travaille dur. Malgré ses inquiétudes quant à ses résultats aux examens de juillet, il a réussi une fois de plus et nous pouvons avoir bon espoir en l'aboutissement de ses efforts et des nôtres.

Cependant notre action n'est pas terminée. Il nous faut aussi penser à l'avenir d'Ashmita – bonne élève également – et à la réduction sensible de nos revenus. L'épuisement de nos réserves nous amène à réfléchir à la pérennisation de l'association.

Pour mémoire, Sherman passera ses examens de fin d'études de médecine en janvier et février 2018. S'il les réussit, il passera encore une année d'internat au Bangladesh. S'il échoue, il devra repasser les examens six mois plus tard. La dernière échéance due à son école privée sera versée en juillet prochain. A priori ses dépenses se réduiront alors à ses besoins pour le logement, la nourriture et les frais divers jusqu'à la fin de son séjour à l'étranger.



Rapport de Françoise, la co-présidente

Françoise est en contact avec Danielle Vérollet, Présidente de l'association Jiunu Singla (<http://www.jiunu-singla.fr>).

Danielle a séjourné à Singla en avril dernier à l'occasion de l'inauguration du dispensaire financé par son association (l'association finance également la formation et la rémunération d'une sage-femme et d'une assistante médicale). Elle a pu rencontrer le père de Sherman et obtenir quelques renseignements sur la famille.

Les parents de Sherman sont dans une situation financière extrêmement difficile. En 2013, pour financer les études de Sherman, ils s'étaient profondément endettés, avaient hypothéqué leur maison et vendu leur cheptel. Aujourd'hui, faute de moyens, ils ont du mal à rebâtir leur maison très endommagée par le sinistre de 2015. Suntaram, le grand frère de Sherman, tente de les aider. Sherman de son côté a travaillé dans un restaurant du Bangladesh lors de ses dernières vacances.

Touché par cette situation, Jiunu Singla a versé une **aide d'urgence de 800 euros** aux parents, considérant que ceux-ci se sont endettés essentiellement pour financer les études de médecine de Sherman et qu'en conséquence les soutenir entre dans le cadre de l'action de l'association consacrée à l'aide médicale au village.

Après le séisme, l'état avait promis une aide à la reconstruction de 2000 euros (la construction d'une maison est estimée à 7000 euros). Aujourd'hui seuls 500 euros ont été versés. De plus, le gouvernement demande de reconstruire selon des normes antisismiques, ce qui est impossible dans la plupart des cas par manque de sable ou d'autres matériaux. Beaucoup de villageois ont donc préféré reconstruire selon les méthodes anciennes.

Rapport financier de François, le trésorier

Le déficit en 2016 s'élève à 2842 euros. Les cotisations et dons ont baissé d'environ 1000 euros et nous avons entamé nos réserves plus sérieusement que prévu.

Pouvons-nous quand même continuer notre action ? Oui, si les cotisations de 2017 restent au même niveau. Nous pourrions alors verser une aide équivalente à celle de 2016 cette année encore. Il restera quelques fonds pour six mois supplémentaires (mais pas plus), ce qui permettra de soutenir Ashmita et Sherman jusqu'à la fin des études de ce dernier. S'il y a des besoins supplémentaires, nous ne pourrions pas y faire face.

Comment expliquer cette baisse des dons et des cotisations ? L'effort exceptionnel des amis de l'association pour aider le village après le séisme est peut-être une des raisons. L'oubli ou la lassitude de certains pour renouveler leur engagement peut en être une autre.



Le rapport est approuvé à l'unanimité sans remarques de l'assemblée.

Poursuite de notre action

Arnaud rappelle que notre engagement pour l'aide à Ashmita et à sa maman ne doit pas être oublié. Il s'inquiète du fait que la situation financière très périlleuse des parents pourrait les amener à stopper ou réduire les frais pour la scolarité d'Ashmita, sachant que les études des jeunes filles au Népal ne font habituellement pas partie des priorités.

Il s'interroge sur notre rôle : les parents de Sherman s'étant endettés pour le financement de ses études, devons-nous nous mobiliser pour les aider à reconstruire leur maison même s'ils ne nous demandent rien?

Remarques :

- Nous n'avons pas de demande précise pour aider les parents d'Ashe et nous manquons d'éléments pour évaluer la situation financière des parents mais ils sont peut-être dans une spirale de surendettement (Béatrice).

- Si nous envisageons une action spécifique pour aider les parents à se refaire un toit, celle-là sera peut-être utilisée pour le remboursement des dettes et ils vivront encore sous des bâches l'année prochaine. Est-il utile de nous mobiliser pour trouver des fonds dont nous ne connaissons pas l'utilisation ? (Natacha)

- D'un autre côté, l'aide versée pour la scolarité d'Ashmita est toujours parvenue à sa maman Urmilla, (soit en main propre, soit par l'intermédiaire de la famille de Sherman). Il est peu vraisemblable qu'elle soit remise en cause par les parents. La confiance que nous avons en l'honnêteté de la famille n'a jamais été mise en défaut. Sherman s'est porté garant de l'utilisation de l'aide réservée à Ashmita, il a même proposé de prendre sur son propre budget pour compenser un manque (Anne-Marie).

- Une action supplémentaire ne doit pas impacter notre aide pour les études de nos protégés (François).

- Il sera utile néanmoins de préciser à Sherman comme d'habitude la répartition de notre aide entre Sherman et Ashmita lors de notre prochain versement (Arnaud).

En tout état de cause, nos finances actuelles ne permettent pas de faire un versement complémentaire pour aider les parents.

Dans l'immédiat, nous décidons de faire parvenir le même premier versement que l'année dernière à la famille (les sommes sont versées sur un compte bancaire ouvert au nom de la belle-soeur de Sherman, son frère, Suntaram étant chargé de leur déblocage au fur et à mesure des besoins). Soit : 4100 euros pour Sherman, 750 euros pour Ashmita. François procédera au paiement dans les prochains jours.



En ce qui concerne Sherman : un seul versement très important doit être fait à son école en juillet (environ 3000 euros). Avec notre aide de cette année nous aurons couvert ce que nous avons prévu, soit la moitié du coût de ses études de médecine. Si notre versement dépasse ses besoins au Bangladesh, compte tenu de la situation précédemment décrite, nous laissons à la famille le choix de l'utilisation des fonds (remboursement d'une partie de leur dette par exemple).

En ce qui concerne Ashmita : Sherman nous dit dans son dernier e-mail qu'elle entre en grade 9 (équivalent de notre 3ème). Elle atteindrait donc notre équivalent bac au Népal (grade 12) en 2020, niveau auquel nous souhaitons l'accompagner au minimum.

Quoiqu'il en soit, elle est dans une école privée qui oblige les élèves à prendre des cours supplémentaires et augmente ainsi chaque année les coûts de scolarisation malgré les protestations et manifestations des parents d'élèves. Nous connaissons le montant des frais pour l'année quand Sherman aura pu les obtenir, vraisemblablement en forte augmentation encore. Nous envisageons donc le versement d'un complément pour elle à l'automne.

Au bout de 13 ans d'action l'association a accompli le plus gros de la tâche qu'elle s'était fixée. Il lui faut cependant tenir encore au moins quelques mois. Les futurs résultats de Sherman sont évidemment inconnus, de ceux-ci dépendent le moment où il commencera à exercer et pourra prendre en charge ses besoins et ceux de sa famille. Quant à Ashmita nous devons l'aider au minimum 3 ans, ensuite... ce sera une autre histoire que nous étudierons le cas échéant.

Augmentation des cotisations

En conséquence pour réunir les fonds encore nécessaires, nous abordons le sujet de l'augmentation des cotisations :

Pour mémoire, celles-ci n'ont jamais évolué depuis 13 ans. Demander un petit effort supplémentaire nous semble cohérent avec notre situation financière et les difficultés de la famille de Sherman.

A l'unanimité nous décidons de passer la cotisation annuelle à **20 euros** (au lieu de 15) pour les membres et de **80 euros** (au lieu de 65) pour les membres actifs.

Il est rappelé cependant qu'il n'est pas obligatoire d'être membre pour participer et que toute contribution, aussi minime soit-elle, est toujours bienvenue.



Relance des donateurs et actions ponctuelles

D'autre part, il est demandé aux membres d'aider le Bureau dans la **relance des donateurs** qu'ils connaissent. François fournira à chacun une liste des donateurs dont ils sont référents.

Propositions d'actions ponctuelles pour récolter des fonds pour aider les parents d'Ashe

- . Béatrice souhaite intéresser les médecins à notre association et essaiera de monter une action avec ceux du CAF.

- . Jeanne suggère de prendre contact avec un « café-voyage » et verra si une action est possible de ce côté.

- . Nicolas se propose de faire le relais de l'information avec les jeunes du CAF dont il s'occupe.

- . Arnaud envisage de faire une conférence à St Martin d'Uriage où il vient d'emménager.

- . Anne-Marie indique que sa famille et elle prévoient une vente d'objets de leur fabrication sur un marché de la région parisienne.

- . François propose la vente (pourquoi pas aux enchères) de ses photos du Népal si des conférences sont organisées,

- Françoise et Danielle envisagent d'organiser une conférence commune avec les photos du dernier séjour de Danielle à Singla

Communication prochaine avec Sherman :

Arnaud et Françoise se chargent d'écrire cette semaine à Sherman pour lui indiquer les décisions prises par l'Assemblée (virement et répartition des sommes) et lui demander de nous communiquer le montant de l'aide à prévoir pour Ashmita.

De plus, ils lui feront part de notre connaissance des problèmes financiers rencontrés par ses parents, lui demanderont son avis à ce propos et lui indiqueront que nous réfléchissons à ce que nous pouvons faire pour les aider.

Envoi des fonds

Les frais de transfert d'argent sont élevés (35 euros au moins). Mais compte tenu des risques encourus si nous confions une importante somme en liquide à un ami voyageur, nous optons pour la solution d'un transfert. Arnaud demandera à son conseiller à la Caisse d'Épargne s'il saurait gérer correctement un transfert via Western Union.



Questions diverses

Le choix de l'envoi des vœux de l'Association par e-mail plutôt que par la poste est reconduit par mesure d'économie (pas de frais d'enveloppes et de timbres).

Toutes les décisions prises au cours de cette assemblée l'ont été à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochaine Assemblée Générale samedi 2 juin 2018

Cette année nous avons oublié de faire la traditionnelle photo de fin d'AG. Nous pensons que vous ne perdrez rien au change puisque nous la remplaçons par les photos les plus récentes de nos protégés.

